



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation et statuera sur des demandes de dérogations mineures lors de la séance du 14 août 2017 débutant immédiatement après la séance du conseil d'agglomération prévue à 19 h, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite. Au cours de cette consultation, les demandes suivantes seront expliquées et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
1575, route 117 2017-DM-121	Pour un terrain d'angle transversal, autoriser de l'entreposage extérieur en cour avant alors que le règlement ne le permet pas.
Chemin de Courchevel Lot 4 649 435 du cadastre du Québec 2017-DM-123	Autoriser une opération cadastrale pour un lot dont la superficie est de 4 537,6 m ² plutôt que de 6 000 m ² .
126, chemin Wheeler 2017-DM-124	Autoriser la création d'un lot dont la largeur de la ligne adjacente au lac Ouimet est de 17,58 m plutôt que de 50 m.
1771-1773, chemin du Village 2017-DM-126	Autoriser, dans le cadre du déplacement et de l'agrandissement d'un bâtiment principal : <ul style="list-style-type: none">• la nouvelle implantation du bâtiment à 3,44 m plutôt qu'à 6 m de la ligne avant;• l'implantation d'une galerie à 1,84 m plutôt qu'à 3 m de la ligne avant;• l'implantation d'une corniche à 2,84 m plutôt qu'à 4 m de la ligne avant;• une bande de protection du corridor de signature d'une profondeur de 1,84 m plutôt que de 3 m.
939, chemin Cochrane 2017-DM-127	Régulariser, suite à un agrandissement, un pourcentage d'espace naturel de 59,4 % plutôt que de 85 %.
935, chemin Cochrane 2017-DM-128	Autoriser un pourcentage d'espace naturel de 63,2 % plutôt que de 85 %.
173, chemin des Boisés 2017-DM-130	Régulariser l'installation de bonbonnes de gaz sur la ligne latérale plutôt qu'à 3 m de celle-ci.
220, rue du Couvent 2017-DM-131	Pour un terrain d'angle, autoriser l'implantation d'une clôture à 0 m plutôt qu'à 0,5 m de la ligne avant donnant sur la rue de la Vieille-Usine.
Chemin Desmarais Lots 2 803 665, 3 054 583 et 4 105 069 du cadastre du Québec 2017-DM-132	Autoriser une opération cadastrale qui consiste à reconfigurer 3 lots pour n'en faire que 2 dont 1 lot a une profondeur moyenne de 73,5 m plutôt que de 75 m.
126, chemin Wheeler 2017-DM-136	Autoriser l'agrandissement d'un garage attenant avec une largeur de 12,49 m plutôt que de 10 m.
542, chemin Desmarais 2017-DM-137	Autoriser la construction d'une nouvelle résidence dont : <ul style="list-style-type: none">• le bâtiment principal est à 4,4 m plutôt qu'à 12 m de la ligne latérale gauche;• le bâtiment principal et son garage intégré sont à 3,15 m plutôt qu'à 12 m de la ligne latérale droite;• la véranda est à 4,43 m plutôt qu'à 12 m de la ligne latérale gauche;• un avant-toit est à 2,55 m plutôt qu'à 10 m de la ligne latérale droite;• un avant-toit est à 3,80 m plutôt qu'à 10 m de la ligne latérale gauche;• le total des marges latérales est de 7,55 m plutôt que de 24 m.

Donné à Mont-Tremblant, ce 26 juillet 2017.

Jean-Michel Frédéric, greffier adjoint